



Ecole Saint Joseph  
Square Henri Avril  
22550 HENANBIHEN  
☎ 02 96 31 53 84

Mail : [eco22.stjo.henanbihen@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco22.stjo.henanbihen@enseignement-catholique.bzh)  
<http://ecolesaintjosephhenanbihen.fr/>

Rentrée scolaire



**à conserver**

Chers parents,

Jeudi 2 septembre, nous nous retrouvons pour ouvrir le chapitre d'une nouvelle année scolaire ; Durant cette année scolaire, l'équipe continuera son travail autour du projet éducatif. Tout en suivant les orientations de la DDEC22 autour de l'écologie intégrale (= prendre soin de soi, des autres, de l'environnement en lien avec la parole de l'évangile).



En cette rentrée, l'équipe et moi-même, souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et aux nouvelles familles.

Les écoles en ce début d'année scolaire sont soumises à un protocole sanitaire. Le but de ce protocole est de maintenir l'enseignement en présentiel pour la réussite et le bien-être des élèves. Ce protocole comporte 4 niveaux : **Niveau 1/Niveau vert**, **Niveau 2/Niveau jaune**, **Niveau 3/Niveau orange**, **Niveau 4/ Niveau rouge**. Une feuille annexe précise l'organisation interne.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année scolaire.  
Bien cordialement

Magalie Le Fresne

**\* Concernant les formalités de rentrée, vous trouverez :**

- une fiche de renseignements **par enfant inscrit**
- une brochure de la mutuelle St Christophe **1 par famille**



Les assurances "**responsabilité civile**" et "**individuelle accident**" sont obligatoires.

Concernant la « responsabilité civile », elle est normalement incluse dans votre contrat d'habitation (pensez à le vérifier). Si besoin une attestation pourra être demandée.

**Concernant « l'individuelle accident », vous devez nous fournir une attestation si vous n'adhérez pas à la Mutuelle Saint Christophe. ( les adhésions sont à retourner à l'école).**

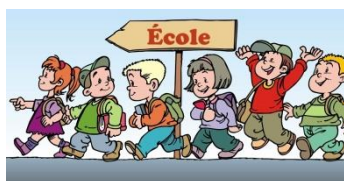
- le règlement intérieur de l'école ( à lire, à remplir et rendre la dernière partie) **1 par famille.**
- L'annexe du règlement au regard du protocole sanitaire ( à lire ). **1 par famille.**
- le contrat de scolarisation ( à lire, à remplir et à rendre à l'école) **1 par enfant inscrit.**

**Merci de nous rendre ces documents le plus rapidement possible et au plus tard pour le [vendredi 10 septembre](#).**

✓ **Organisation pédagogique 2021-2022**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	9h-12h15 13h30-16h30	9h-12h15 13h30-16h30	9h-12h15 13h30-16h30	9h-12h15 13h30-16h30
Maternelle	Magalie Le Fresne, Laurence Daniel ( ASEM)			Carine Le Corvaisier, Laurence Daniel ( ASEM)
CP- CE1	Laurence Le Boucher			
CE2- CM	Elodie Oger			
Direction	Magalie Le Fresne ( Vendredi : Décharge de direction)			

✓ **Accueil & récréations.**



**Entrée dans l'établissement :** Pour éviter un brassage de personnes au sein de l'établissement : les **parents ne pourront pas rentrer dans l'école, y compris pour les classes de la maternelle**. Comme l'an passé, trois points sont définis pour les entrées et sorties :

- \* Maternelle : **PORTE 1** Côté maternelle,
- \* Classe de CP-CE1 : **PORTE 2** : Porte entre les deux classes de primaire,
- \* CE2-CM : **PORTE 3** Porte blanche cour récréation.

**Horaire : Matin : 8h50-9h00, Midi : 12h15 /13h20-13h30, Soir : 16h30-16h45.**



✓ **Cantine.**

Elle est municipale. A 12 h 15, les élèves sont conduits à la cantine. Le personnel municipal les raccompagne sur la cour.

↳ Pour le règlement de la cantine, merci de vous référer au dossier qui vous est distribué à la rentrée. Numéros utiles : Garderie municipale : 02 96 34 06 53, Restaurant scolaire : 02 96 31 50 68.

✓ **Eveil religieux.**

En tant qu'école catholique, nous sommes attachés aux valeurs éducatives que nous inspire l'Évangile. L'heure d'éveil religieux fait partie de notre emploi du temps. Cependant, à la demande de la famille, votre enfant peut être dispensé.

✓ **Relation parents/enseignantes.** Pour un échange de qualité, si vous souhaitez rencontrer une enseignante, merci de prendre rendez-vous au préalable.

✓ **Réunion de rentrée :** L'objectif de ce temps est de présenter aux parents l'organisation de la classe, les projets d'année. Il est préférable que les élèves ne soient pas présents afin que chaque parent puisse être disponible. Pour le moment nous maintenons ces réunions, mais elles pourront être reportées en fonction du contexte sanitaire.

- Classe de **maternelle** : Magalie Le Fresne , Carine Le Corvaissier et Laurence Daniel : **Jeudi 30 septembre de 18h15 à 19h00 : pour les parents de GS, de 19h00 à 20h00 : pour les parents de TPS-PS-MS.**
- Classe de **CP-CE1** Laurence Le Boucher : **Vendredi 10 septembre de 18h30 à 19h30.**
- Classe de **CE2-CM** Elodie Oger: **Lundi 20 septembre de 18h30 à 19h30.**

✓ **Livres de bibliothèques :** Merci de rapporter les livres de bibliothèque restés à la maison.

✓ **Communication**

Une pochette ou un cahier de correspondance ( ou cahier facteur/ liaison) sert de liaison entre l'école et la maison. Les informations collées doivent être **signées**. Tout règlement (contribution, vente...) doit être remis sous **enveloppe marquée au nom de l'enfant**. Pour contacter l'école, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur. Pendant les heures de classe, le téléphone est sur messagerie.

✓ **Calendrier scolaire : A noter : Aménagement : Les élèves n'auront pas classe le jeudi 7 juillet. Cette journée sera rattrapée le mercredi 25 mai. Les élèves devront prévoir un pique-nique.**



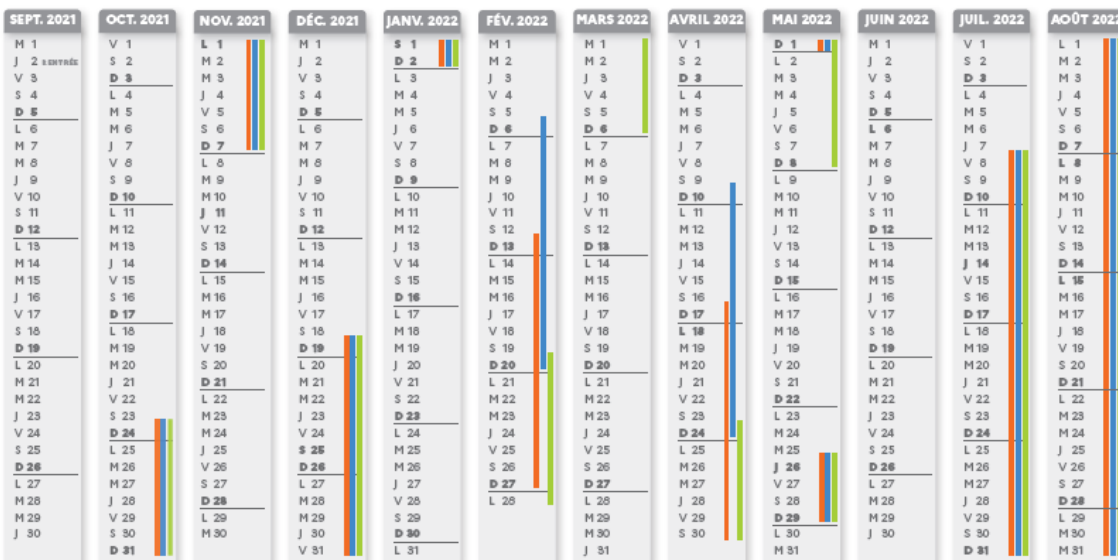
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

## CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

**ZONE A**  
Besançon, Bordeaux,  
Clermont-Ferrand, Dijon,  
Grenoble, Limoges, Lyon,  
Poitiers

**ZONE B**  
Aix-Marseille, Amiens, Lille,  
Nancy-Metz, Nantes, Nice,  
Normandie, Orléans-Tours,  
Reims, Rennes, Strasbourg

**ZONE C**  
Créteil, Montpellier, Paris,  
Toulouse, Versailles



→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

Pour en savoir plus : [education.gouv.fr/calendrier-scolaire](http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire)



✓ **Calendrier suite :**

**Au regard du protocole sanitaire actuel, nous sommes contraints d'annuler :**

- [Le pot de rentrée du vendredi 3 septembre.](#)
- [Le repas Moules-Frites du 18 septembre.](#)
- La matinée de travaux est reportée au 18 septembre...nous avons besoin de bras, n'hésitez pas à contacter les enseignantes si vous êtes disponibles.